

La majeure partie des frais occasionnés par les annulations de séjours n'a pas été à la charge des ménages

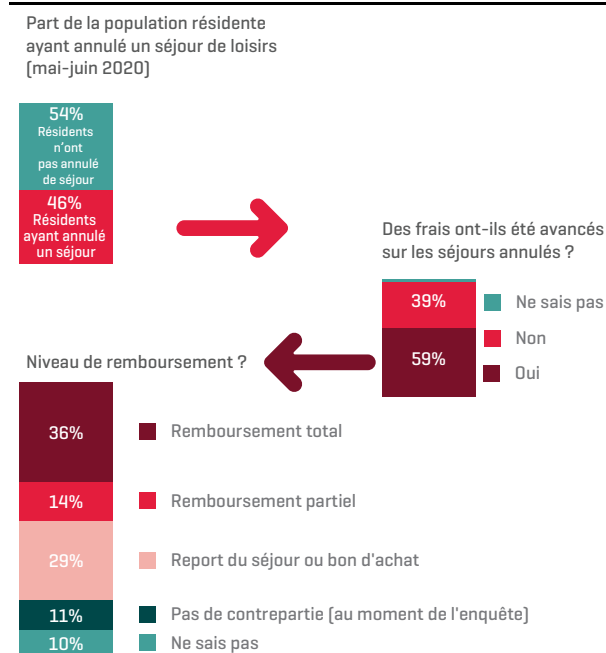
46% des résidents ont annulé au moins un séjour de loisirs en raison de la crise. Ils ont avancé de l'argent pour 59% des séjours annulés, selon l'enquête Tourisme du STATEC. A la mi-juin, seulement 11% des séjours prépayés n'avaient pas encore été dédommagés, que ce soit sous forme de remboursement, de bon d'achat ou de report.

La bonne nouvelle pour les ménages est que 65% des annulations n'ont pas eu de conséquence financière pour eux. Pour 36% des séjours, tous les frais engagés ont été remboursés. Dans 29% des cas, le séjour a été remplacé ou reporté.

Cependant, pour 14% des séjours annulés, le remboursement n'a couvert qu'une partie des frais engagés, le reste étant à la charge des résidents.

Enfin, pour 11% des séjours annulés, les prestataires de services n'avaient, au moment de l'enquête, pas encore indemnisé les résidents concernés. Les compagnies d'assurances ont pris le relais dans seulement 2% des cas, en remboursant une partie des frais. Pour les autres séjours, dans la moitié des cas (49%), les résidents ont supporté les frais et pour l'autre moitié, le dossier est encore en attente de décision.

GRAPHIQUE 1 : 65% DES ANNULATIONS N'ONT PAS EU DE CONSÉQUENCE FINANCIÈRE POUR LES MÉNAGES

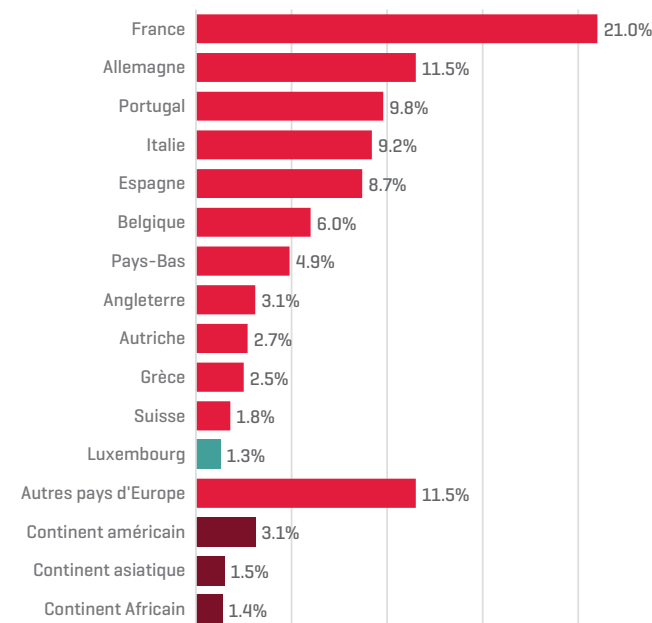


Source : STATEC-Enquête ad-hoc « COVID-19 » 2020

Les habitudes estivales : quelques chiffres sur l'été 2019

En temps normal, les résidents voyagent beaucoup. Si l'on se réfère aux pratiques touristiques de l'année passée, 79% des résidents font au moins un voyage de loisirs¹ au cours de l'été². 99% des voyages ont lieu à l'étranger. Les pays frontaliers sont des destinations fréquentes ; ils accueillent 43% des séjours estivaux des résidents. 21 respectivement 11% des séjours ont lieu en France et en Allemagne. Mais pays voisins ne rime pas forcément avec séjour de proximité. Les régions touristiques françaises et, dans une moindre mesure, allemandes, sont, pour la plupart, géographiquement éloignées du Luxembourg. Les séjours hors-Europe sont plutôt rares : 6% des séjours estivaux (11% des nuitées).

GRAPHIQUE 2 : LA FRANCE, LE PAYS DE DESTINATION PRÉFÉRÉ POUR LES VOYAGES DE LOISIRS (ÉTÉ 2019)

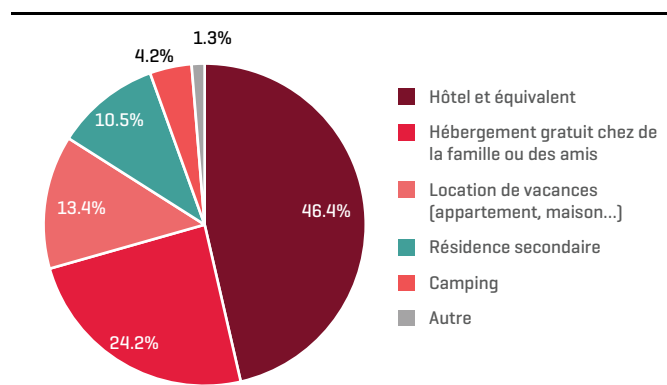


Source : STATEC, Enquête Tourisme, 2019, 3e trimestre

- 1 Les voyages de loisirs comprennent les vacances passées en dehors du domicile, y compris les visites à la famille et aux amis, et les séjours à thème (séjours sportifs, culturels et éducatifs). Sont exclus les voyages d'affaires.
- 2 Données observées en juillet, août et septembre 2019.

Est-ce que cet été, les résidents vont privilégier les visites à la famille aux vacances plus traditionnelles à l'hôtel ou en location ? C'est en tout cas une pratique très courante au Luxembourg étant donnée l'immigration forte. En 2019, 24% des séjours d'été se déroulaient principalement chez des parents ou des amis. Aussi, les résidences secondaires, qui sont un lieu relativement sûr par rapport à la crise sanitaire, devraient être davantage utilisées cet été. L'été 2019, 10% des séjours se déroulaient dans une résidence secondaire.

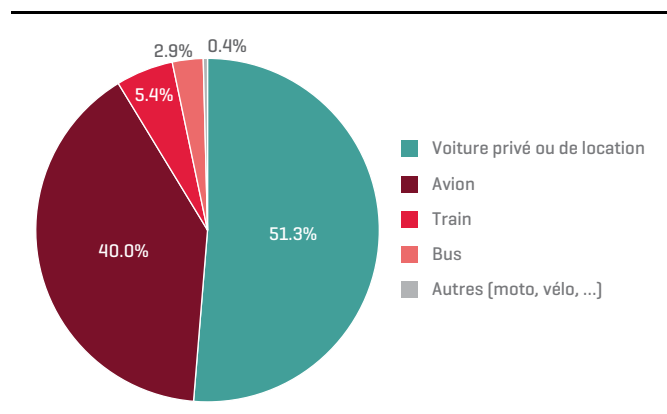
GRAPHIQUE 3 : L'HÔTEL, HÉBERGEMENT NUMÉRO UN EN VOYAGES DE LOISIRS (ÉTÉ 2019)



Source : STATEC, Enquête Tourisme, 2019, 3e trimestre

On s'attend également à un net recul des séjours en avion qui est le deuxième mode de transport le plus utilisé pour les voyages derrière la voiture privée. Les destinations continentales et de proximité connaîtront un regain, mais dans quelle mesure ?

GRAPHIQUE 4 : LA VOITURE, LE MOYEN DE TRANSPORT LE PLUS UTILISÉ POUR LES VOYAGES DE LOISIRS (ÉTÉ 2019)



Source : STATEC, Enquête Tourisme, 2019, 3e trimestre

Note méthodologique :

Le STATEC conduit trimestriellement à la demande de la Commission Européenne, une enquête sur les pratiques touristiques des résidents. L'enquête s'adresse aux personnes âgées de 15 ans et plus. Depuis la crise COVID-19, des adaptations ont été apportées au questionnaire afin de rendre compte des conséquences de la crise. Les résultats présentés dans ce document sont tirés de l'enquête conduite en mai-juin 2020. Ils rendent compte d'une situation partielle : des annulations ont continué à avoir lieu au-delà de la période d'observation, au fur et à mesure des semaines qui passent, de l'approche de la date de départ et de l'évolution de la situation sanitaire et politique du pays de destination.

Les tableaux de bord de l'enquête Tourisme ont été mis à jour avec les données 2019. Ils sont disponibles [ici](#).

Cette publication n'engage que le STATEC.

Contact:

Lucile Bodson

[+352] 247-84218

lucile.bodson@statec.etat.lu

info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135